



# FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

**Secteur Mines**

Freyming-Merlebach, le 7 octobre 2014

## **Compte rendu réunion FNAS – ASS ANGDM le 12 mars 2015**

Le 12 mars s'est tenue la réunion FNAS – ASS de l'ANGDM, la délégation CFTC était composée de R. MARGHERITA.

### **FNAS**

#### **Approbation du PV :**

Le PV est adopté à l'unanimité.

#### **Situation FNAS au 31 janvier 2015 :**

Le solde du FNAS au 31.12.2014 est de 1.531.263 €

La majorité des aides est utilisée pour les entrées en EHPAD.

Pour les 2 premiers mois de 2015, l'ANGDM s'est engagée pour un paiement de 407 dossiers, soit un montant de 503.680 €

Comme vous pouvez le constater, le fonds du FNAS aura totalement disparu dans les mois à venir. Il est urgent que l'ASS prenne le relai, surtout pour les entrées en EHPAD, dont le coût pour 2014 est de 1.086.542 €. Ce point sera tranché au CA du 26 mars.

### **ASS**

Le budget 2014 a été exécuté hors vacances à 77 %, soit un excédent de 6,5 millions d'€

C'est pour ces raisons que le groupe de travail a mis de nouvelles prestations en place et réajusté des prestations existantes (Annexe 1).

De même, il nous a été présenté les nouveaux barèmes (Annexe 2) et le nouveau règlement national d'action sanitaire et sociale (Annexe 3).

Ces propositions seront présentées au CA de l'Agence pour validation le 26 mars.

Le bilan a été fait sur le plan national d'orientation 2012/2015 et le nouveau plan 2015/2018 nous a été présenté (Annexe 4), de même que le schéma directeur national pluriannuel.

#### **Pour la CFTC :**

Les mesures ASS vont dans le bon sens, car il est urgent de les mettre en œuvre vu la disparition du FNAS dans les mois à venir, à condition que celles-ci reçoivent :

- Une délibération expresse des Tutelles au CA sans délai de carence.

- Que l'Agence s'engage rapidement à revoir les barèmes d'application, notamment celui qui concerne les aides ménagères (environ 90 % du budget lui est alloué), car pour la CFTC les mesures prises sont estimées à environ 3,5 millions d'€ et il reste donc la marge budgétaire pour revoir les barèmes, sinon une fois de plus, le constat sera fait en fin d'année que l'ensemble du budget ne sera pas consommé.

La CFTC défendra ces positions au prochain CA.

**Politique vacances :**

Le bilan des séjours vacances a été moins élevé que l'année précédente, ceci est dû à plusieurs facteurs :

- Année de démarrage
- Arrivée tardive des catalogues
- Démarrage en fin d'année des activités de proximité.

Même le centre de St-Gildas n'a connu un taux d'occupation que de 77 %.

L'excédent 2014 est estimé à environ 2 millions d'€

**Pour la CFTC :**

Si on veut atteindre les objectifs, il est primordial que l'Agence mette en place une cellule plus efficace en termes de communication, information, qu'elle s'oriente plus dans le cadre de la rupture de l'isolement de nos ayants droit en 2014. Ce sujet était presque inexistant, je rappelle que c'est une des missions prioritaires que les Tutelles ont demandé à l'Agence. Cela passe par la tarification, l'adaptation des besoins par région etc.

Pour la délégation  
Raphaël MARGHERITA